



Aux partis qui parlent de fraude

Benyouènes : «Vous n'avez qu'à ne pas siéger à la prochaine assemblée»

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Lutte contre la spéculation à Boumerdès

Saisie de 234 tonnes de pomme de terre stockée

Page 24

Quatorzième année - N° 4166 - Dimanche 7 mai 2017 - Prix : 10 DA

Abstentionnisme et bulletins blancs

Les leçons d'un scrutin

• Béjaïa/Quelles réponses au message «codé» des abstentionnistes ?

Page 3

Une élection où il semble qu'il n'y a que des perdants

Par Mohamed Habili

La première impression qu'on a en prenant connaissance des résultats des législatives de jeudi, c'est que pour l'essentiel, il n'y a eu que des perdants à cette occasion, encore que ce soit chacun à sa manière. Il y en a eu pourtant des gagnants dans l'absolu, ou du moins ceux qui sûrement ont dû se réjouir de leurs scores. Mais comme d'une part on ne les attendait pas, peut-être pas même eux-mêmes, dans ce rôle, et que de l'autre ils restent malgré tout loin du compte pour pouvoir réellement peser sur la scène (c'est le cas notamment du MPA et de Taj qui d'un coup se classent au milieu du tableau), en partie d'ailleurs parce qu'ils sont jeunes et qu'ils parlent de loin, ils ne parviennent pas à faire mentir cette lecture première que l'échec est la chose la mieux partagée dans cette élection. Ainsi du FLN, qui bien qu'il ait gardé son titre de principale force politique du pays, a néanmoins perdu la bagatelle de 56 sièges par rapport à 2012, ce qui n'est pas rien. Plus grave encore pour lui, ou plus exactement pour sa direction, c'est que ce net recul coïncide avec une avancée non négligeable de son principal allié, mais non moins premier rival, le RND, qui engrange 29 sièges supplémentaires.

Suite en page 3

Face à la difficile situation financière

Nouveaux modes de financement des entreprises publiques



Face à une conjoncture économique difficile, les entreprises du secteur public comptent, désormais, s'appuyer sur de nouveaux modes de financement alternatifs pour leur développement, à en croire le président de l'Union nationale des entrepreneurs publics. Lire page 2

Pour améliorer la qualité des aliments pour les consommateurs
Un décret exécutif prévoit de nouvelles règles d'hygiène

Page 4

Fonds de protection du patrimoine dans les zones de conflit
Un premier site d'intervention dès l'automne

Page 13

Face à la difficile situation financière

Nouveaux modes de financement des entreprises publiques

■ Face à une conjoncture économique difficile, les entreprises du secteur public comptent, désormais, s'appuyer sur de nouveaux modes de financement alternatifs pour leur développement, à en croire le président de l'Union nationale des entrepreneurs publics.

Par Meriem Benchaouia

En dépit des efforts qui ont permis de réaliser certains progrès dans la transparence et la publication des états financiers ainsi que la maîtrise des coûts et l'augmentation du chiffre d'affaires de certaines entreprises, la situation demeure préoccupante. Les réformes opérées n'ont pas encore permis d'améliorer significativement les performances des entreprises, ni de restaurer leur viabilité financière. Les entreprises continuent à constituer une charge sur le budget de l'Etat et sur l'économie, au lieu d'agir comme un levier de croissance. D'où la nécessité de redoubler d'efforts et d'accélérer les réformes avec un accent particulier sur l'amélioration des performances des entreprises publiques. Face à une conjoncture économique difficile, les entreprises du secteur public comptent, désormais, s'appuyer sur de nouveaux modes de financement alternatifs pour leur développement, à en croire le président de l'Union nationale des entrepreneurs publics. Il s'agit de tirer profit, particulièrement, de la dynamisation de la Bourse d'Alger, des nouveaux produits financiers proposés par les banques, des fonds d'investissement ainsi que du Partenariat public-privé, a expliqué Lakhdar Rekhroukh, également P-dg du groupe public Cosider, dans un entretien accordé à l'agence de presse nationale. Pour lui, la Bourse était un «bon moyen» pour lever les fonds, notamment pour les entreprises bien structurées et ayant des ambitions à long terme. Concernant le projet d'introduction de huit entreprises publiques en Bourse, le président de l'Unep a relevé la «défaillance» de la communication et le manque d'expérience des Intermédiaires en opérations de Bourse (IOB) dans l'accompagnement de ces entreprises, alors que le processus de leur introduction a coïncidé avec le lancement de l'emprunt obligataire pour la croissance économique, «un projet alléchant sans aucun risque». Mais il a réfuté



certaines analyses qui remettraient en cause la capacité des entreprises publiques à s'introduire en Bourse, rappelant que les huit entreprises en question ont fait l'objet d'un «audit minutieux» auprès de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) qui les a jugées «éligibles». «Une entreprise publique a nécessairement une comptabilité transparente. Elle est la transparence même. Et concernant le mode de gestion, on peut proposer des formations au profit des gestionnaires pour les aider à s'adapter et à se conformer à certaines exigences», a-t-il avancé. Concernant le Partenariat public-privé (PPP), le président de l'Unep a indiqué que la réussite

de ce nouveau mode de financement des projets dépendait de plusieurs préalables, notamment l'existence d'un ancrage juridique et de fonds d'investissement. «C'est une formule multi-forme qui peut soulager le Trésor public. Mais ce qui préoccupe le plus, c'est de trouver les meilleurs moyens pour vendre nos projets. Il faut d'abord trouver l'investisseur, le rassurer au maximum par une législation convenable et des avantages fiscaux, bien négocier les contrats et maîtriser la partie technique et juridique», a-t-il noté. Selon lui, «les investisseurs qui viennent en Algérie sont principalement séduits par les fortes potentialités de notre marché. Pour le PPP, on va les capter de la même manière». Par ailleurs, le premier

responsable de l'Unep a indiqué que la question liée à l'organisation du secteur public marchand a fait l'objet de nombreux débats au sein de cette organisation. Il en ressort que «toute organisation, quelle que soit sa finalité, était appelée à évoluer et à se développer pour s'adapter aux impératifs et exigences liés à son environnement», a-t-il préconisé. Pour lui, «les profondes réformes, notamment économiques, mises en œuvre par les plus hautes autorités du pays impactent l'organisation et le fonctionnement de l'entreprise publique économique. Ce qui, logiquement, appelle à une mise à niveau organisationnelle qui doit viser à lever les contraintes qui pèsent sur l'environnement de l'entreprise, à l'effet de l'amener à jouer un rôle plus déterminant dans la croissance nationale, en termes de création de richesses et d'emplois, à travers l'accroissement de son rendement et de ses potentialités ainsi que son ancrage durable dans la modernité».

Ne pas jeter systématiquement la pierre aux gestionnaires du secteur

Interrogé sur le bilan des différents plans de restructuration et des mesures d'aides destinés au secteur public et engagés lors des années précédentes, le président de l'Unep a estimé que la performance des entreprises publiques dépendait de plusieurs facteurs, notamment de son statut de propriété de l'Etat, «souvent utilisé pour mener sa politique économique et sociale». «Ce qui est déplorabile, c'est que certains jettent la pierre sys-

tématiquement aux gestionnaires. Si les choses sont clairement définies, les problèmes de gestion ou d'organisation peuvent être réglés de manière efficace sans remettre en cause l'existence du secteur public», a-t-il ajouté. Il a estimé, dans ce cadre, que l'entreprise publique restait, malgré toutes les critiques qu'elle subissait, «très utile» pour le pays, affirmant qu'à chaque fois qu'il y a eu un problème particulier à régler ou un projet urgent, «c'est elle qui relève ces défis». «Certains nous voient comme un obstacle face à l'émergence du secteur privé, mais est-on en train de jeter des fleurs aux entreprises publiques ? Non, je ne le pense pas. Nous participons aux appels d'offres au même titre que les entreprises privées», a-t-il fait valoir. Concernant les conditions permettant le développement du secteur économique national, M. Rekhroukh a réitéré les revendications de l'Unep formulées lors de la dernière tripartite à Annaba, appelant à prioriser la production nationale, à appliquer effectivement la loi qui consacre une part de préférence nationale de 25% aux entreprises algériennes, à alléger la fiscalité de l'entreprise, ce qui allait aider à capter le capital informel et augmenter, par conséquent, l'assiette fiscale, et à limiter davantage les importations pour encourager le développement d'un tissu industriel local à terme. De surcroît, le président de l'Unep a dit refuser de faire la «distinction» entre les secteurs public et privé, estimant que «tout le monde doit œuvrer en commun pour surmonter cette conjoncture difficile».

M. B.

Aux partis qui parlent de fraude

Benyounès : «Vous n'avez qu'à ne pas siéger à la prochaine assemblée»

En réponse aux partis politiques qui évoquent la fraude lors des législatives du 4 mai, le président du mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounès leur répond : «si vous êtes sûrs de vos arguments, démissionnez de la prochaine assemblée populaire».

«Vous n'avez qu'à démissionner de la prochaine assemblée puisque vous doutez de la crédibilité des élections législatives », a déclaré hier Amara Benyounès en réaction à certains partis politiques qui évoquent la fraude, lors d'une conférence de presse animée en son siège, une journée après l'annonce des résultats du vote. « Comment accepteriez-vous de siéger dans une assemblée dont les résultats étaient falsifiés comme vous le prétendez ? » s'est-il interrogé. Commentant les résultats que le parti MPA a obtenus lors de ce scrutin, Benyounès a indiqué que son parti a obtenu des sièges en plus, par rapport à ceux de 2012. «Le parti avait



l'ambition d'avoir plus de sièges, mais on attend toujours les résultats des recours devant le Conseil constitutionnel», a-t-il expliqué, soulignant que le même Conseil tranchera également sur «un recours au niveau de la wilaya d'Alger où le parti n'a pas eu de siège.» «Nous attendons les recours dont les

résultats seront connus dans trois jours au maximum», a-t-il encore ajouté. Benyounès a également relevé que le parti a déposé 18 recours au niveau national. Il a cité comme exemple les wilayas de Mascara, Relizane, ... où le parti a déposé des recours pour récupérer des sièges. Interpellé sur la possibili-

té de constituer des alliances avec d'autres partis politiques, le leader du MPA a répondu que c'est aux partis majoritaires de faire appel à sa formation politique s'ils cherchent des alliés, «puisque aucun parti ne dispose seul d'une majorité absolue », a-t-il expliqué.

Louiza Ait Ramdane

Abstentionnisme et bulletins blancs

Les leçons d'un scrutin

■ Chasse le naturel, il revient au galop. Ayant été la hantise principale tant des autorités que des partis politiques, l'abstention et le vote blanc ont fini par fortement marquer ce scrutin législatif de mai 2017. Une première dans les annales électorales de l'Algérie.

Par Linda Naili

Le département de Noureddine Bedoui, communiquant les résultats préliminaires des législatives de jeudi dernier laissent aisément conclure au taux de 63% d'abstention et un chiffre de 2 109 117 de bulletins nuls quant à eux annoncés. Il s'agit là d'une première dans les annales électorales du pays qui reflète cette «inertie politique de l'Assemblée nationale qui est souvent perçue comme une chambre d'enregistrement», largement déplorée par les citoyens désintéressés lors de la campagne électorale. Tous ont, en effet, affirmé ne pas s'intéresser au renouvellement de la composante de l'Assemblée populaire nationale (APN), car ont-ils dit, «une fois élus, ils disparaissent totalement de vue. Ils auront mieux à profiter de leur salaire de 300 000 DA et tous les autres privilèges que leur confère leur statut, plutôt que de tenir leurs promesses électorales et s'atteler à trouver des solutions à nos préoccupations». Ce taux révèle donc indéniablement au grand jour la fracture profonde entre électeurs et élus. Mieux. Ce taux annonce le divorce entre gouvernants et gouvernés, entre le peuple et la classe politique.

Par ailleurs, si le taux d'abstention est alarmant, il en est de même pour les 2 109 117 de bulletins nuls ou communément appelés blancs. Un chiffre tout aussi interpellant et qui en l'absence d'organismes de sondage, s'ouvre à mille et une interprétations. Pour la plus répan-



M. Ziloukji, A.D.R.

due, celle donnée par les citoyens, il s'agit là «juste d'accomplir l'acte de vote en lui-même sans être obligé de se prononcer en faveur de telle ou telle liste». Il s'agit là d'une première lecture à la limite superficielle de cet acte dont le poids des conséquences est lourdement porté. «Les bulletins nuls représentent un message qu'il faudra prendre en considération durant la prochaine étape que traversera l'Algérie», avait réagi le président du Front du changement Abdelmadjid Menasra après l'annonce des résultats.

Le taux de participation global s'établit à 37,09%

Sur un autre registre, annoncé par le ministre de l'Intérieur avant-hier en fin de matinée, le taux de participation global aux

élections législatives du 4 mai 2017 au niveau national s'était établi à 38,25% contre 42,90% en 2012. Un taux qui sera plus tard dans la soirée revu à la baisse après l'ajout de celui de la communauté nationale établie à l'étranger qui est de l'ordre de 10,03%, passera finalement à 37,09%.

Les réactions des partis politiques n'ont pas tardé à se faire entendre. Les premières sont venues des partis vainqueurs, FLN et RND en l'occurrence. Le premier qui avec 164 sièges obtenus maintient sa position de leader sur l'échiquier politique du pays, et ce, en dépit d'une perte de 57 sièges par rapport aux législatives de 2012 où il avait raflé 208 sièges, arbore contentement. Et pour cause, le

FLN dira son secrétaire général «détient toujours la majorité et est la première force politique du pays». Mieux. Affirmant que son parti ne «monopolise pas le pouvoir», il se dira ouvert à travailler «sans hésitation» avec toutes les forces politiques qui partagent les mêmes visions. De son côté, le RND qui a obtenu 97 sièges remonte de 27 sièges comparativement à 2012 où il en avait obtenu 70. Quant au MSP de Abderezek Makri et le Front du changement de Abdelmadjid Menasra, les deux partis ont réussi à remporter 33 sièges, se positionnant comme la 3^e grande force de la Chambre basse.

Pour les moins chanceux, qui ont dénoncé la fraude électorale, à l'instar du Front des forces socialistes, qui a perdu 12 sièges par rapport à 2012 pour se retrouver avec 14 élus, dans un communiqué, il s'est interrogé sur la non-publication des résultats détaillés de ces législatives, notamment en matière de bulletins nuls. «Le FFS se demande pourquoi le ministre de l'Intérieur n'a pas communiqué de chiffres détaillés sur les nombres de voix exprimées, de bulletins nuls, de voix obtenues par chaque partie dans chaque wilaya», a-t-il été déploré. S'étonnant également que les procès-verbaux des opérations de dépouillement dans plusieurs wilayas n'ont pas été émis, le parti a par ailleurs exprimé sa «profonde inquiétude» quant à l'abstention des citoyens qui n'exercent pas le droit constitutionnel, une situation que le FFS impute au pouvoir en place.

L. N.

Béjaïa

Quelles réponses au message «codé» des abstentionnistes ?

Quels sont les enseignements à tirer de ces dernières élections législatives dans la wilaya de Béjaïa ? Quelle réponse donner au message codé des abstentionnistes ? Les choses vont-elles changer ou rester telles quelles et empirer encore ou des réponses vont-elles désormais être apportées aux cris de détresse des citoyens ? Les urnes ont été boudées et les partis aussi. Il y a forcément un message envoyé par ceux qui n'ont pas voté mais il faut le décoder et c'est en fait facile à faire. Les formations politiques traditionnelles marquent un net recul par rapport aux derniers scrutins. C'est là un signe qui ne trompe pas sur la colère des citoyens qu'on n'a pas cessé de voir dans la rue tout au long de ces dernières années. Le taux d'abstention au niveau local ou national est très élevé. Il est de plus de 81% à Béjaïa et le nombre de bulletins nuls ou glissés dans les urnes à blanc se rapproche des 14 000. Ce taux d'abstention

mérite des interrogations et montre le degré de mécontentement citoyen face aux politiques socio-économiques menées et les lois antisociales votées par le Parlement sortant. Et aussi les maigres programmes électoraux ne répondant pas aux préoccupations des citoyens et «la surdité» face à leurs cris de détresse et ceux des travailleurs en général, la dérégulation du marché des produits agricoles, les conditions difficiles d'acquisition de logement, le chômage et la mal vie de manière générale. Ainsi, le FFS qui avait obtenu 7 sièges en 2012 en a perdu 3. Il a remporté 4 sièges sur les 12 accrédités à la wilaya avec 17 395 voix seulement, soit un taux de 20,63%. La liste du FFS a été conduite par Chafaâ Bouaïche qui est reconduit pour un nouveau mandat et on peut citer également Rachid Chabati qui est reconduit aussi. Le parti ne draine plus les grandes foules comme avant. Chafaâ Bouaïche avait signalé, lors de ses mee-

tings de campagne électorale, que les actions menées au sein du parti n'ont pas été bien médiatisées. Mais la responsabilité n'incombe pas seulement à la presse mais au parti qui doit s'améliorer sur le plan de la communication. Le RCD, qui marque son retour à l'Assemblée populaire nationale après son boycott en 2012, glane 2 sièges seulement avec 7 907 voix et 9,38% des voix exprimées. C'est ainsi que l'ex-député Athmane Maâzouz et M^{me} Ouali vont briguer des mandats dans la nouvelle Assemblée. Le RCD est classé troisième après le FLN en nombre de voix. Le parti de Mohcine Belabbes a marqué un net recul aussi dans la région pour ne pas dire qu'il a été totalement laminé. Le FLN est classé en deuxième position avec 2 sièges mais avec 9 936 voix, soit un taux de 11,78%. Le RND tout la liste était conduite par l'ex-député Kamel Bouchoucha a obtenu un siège avec un taux de 7,15% représentant 6 027 voix,

suivi de près par le Front El-Moustaqbal avec 5,89% avec 5 965 voix ce qui a permis au député sortant transfuge du FFS, Khaled Tazaghart, de briguer un second mandat de député. M^{me} Ikhlef Zina, ex-députée RND, a été élue sur la liste du RPR en obtenant 5,35% des voix, soit 4 530 voix. Enfin, le dernier siège est revenu au maire de Tinebdar, Brahim Bennadji, ex-cadre local du RCD. Il a été élu sur la liste indépendante «Initiative citoyenne» accréditée de 5,22% des suffrages exprimés et 4 402 voix. Il faut noter que les taux de participation les plus élevés ont été enregistrés dans les communes d'Aït Smail, Taskriout et Tinebdar, avec respectivement 41,59%, 32,97% et 32,42%. Les taux les plus faibles ont été enregistrés à Tichy et Feraoune avec 6,55% et 7,21%. A noter que cette élection a été également marquée par un incident à Béni Mansour dans la commune de Boudjellil, daïra de Tazmalt. Des urnes ont été incendiées dans

LA QUESTION DU JOUR

Une élection où il semble qu'il n'y a que des perdants

suite de la page Une

Il serait pourtant exagéré de ranger le RND au nombre des gagnants purs et simples, et d'abord parce que ce supplément de sièges, gagnés peut-être sur le FLN, n'est pas de nature à réduire de façon drastique le grand écart qui l'en sépare. Il a certes amélioré sa position tant à l'APN que dans la majorité présidentielle, mais il n'en reste pas moins un second couteau, une force d'appoint. D'autant plus que cette alliance se renforce de deux autres composantes, le MPA et Taj, qui à eux seuls totalisent 32 sièges, ce qui tout de même constitue une surprise. Le cas des islamistes pris dans leurs deux alliances est quant à lui sans équivoque : ils ont doublement perdu la partie en effet, et par leur recul en termes de sièges et par le fait qu'ils sont loin d'être parvenus à prendre la place du RND, comme ils l'avaient espéré. Perdants aussi le FFS et le RCD, bien qu'ils aient conservé leur primauté commune dans leurs bastions traditionnels. Désormais la question se pose de savoir s'ils ne vont pas finir par y devenir minoritaires. Mais ni l'un ni l'autre ne se sont empressés de dénoncer une fraude massive, comme l'ont fait Makri pour le MSP et Hanoune pour le Parti des travailleurs dès après l'annonce des résultats. Voilà pour les participants à la consultation. Mais qu'en est-il des boycotteurs, entendu que le taux d'abstention a été particulièrement élevé, sans doute même le principal résultat ? Serait-ce eux en l'occurrence les véritables gagnants ? Une chose est à peu près certaine : Ali Benflis et Soufiane Djillali ne vont pas se gêner pour s'en attribuer au moins en partie le mérite, et pour apostropher certains des perdants : ne vous l'a-t-on pas dit ? Eux-mêmes en réalité n'en restent pas moins perdants, et d'abord parce que tout le monde est convaincu que s'ils n'ont pas participé, c'est surtout parce qu'ils craignaient par-dessus tout de faire un score indigne de leur réputation, un score mortel autrement dit. Ce n'est là le cas d'accusés des perdants, qui certes n'ont pas de raison de pavoiser mais qui néanmoins ont plutôt bien résisté à l'épreuve. Dans son parcours une formation passe par des hauts et des bas. Le fait qu'elle perde une élection n'implique pas nécessairement qu'elle n'en gagnera pas d'autres à l'avenir.

M. H.

trois bureaux de vote par des électeurs qui «contestaient des irrégularités».

Hocine Cherfa

Pour améliorer la qualité des aliments pour les consommateurs

Un décret exécutif prévoit de nouvelles règles d'hygiène

■ Manger sain et équilibré est plus qu'indispensable pour la bonne santé des citoyens. Il relève même des normes alimentaires dans tous les pays. En Algérie, se nourrir correctement n'est pas toujours évident.

PH.D.R.



Par Yacine Djadel

La raison est qu'en plus de la cherté des produits frais, les normes d'hygiène et de sécurité alimentaire ne sont pas toujours respectées. Pourtant des lois existent pour la bonne application de ces mesures de propreté des aliments. Des textes qui stipulent clairement que toutes les conditions d'hygiène doivent être respectées concernant les denrées alimentaires et ce, depuis la production jusqu'à la consommation finale. Néanmoins dans la réalité, lorsqu'on constate quotidiennement l'état déplorable dans lequel se trouvent certains de nos marchés ou points de vente, cela ne nous donne même pas envie de manger quoi que ce soit. Simple, le respect de ces consignes pouvant protéger les aliments contenus dans nos assiettes laisse à désirer. Avec des produits frais tels que les fromages et dérivés vendus sur des tables exposées une journée durant sous le soleil, des œufs qui ne sont pas mis à l'intérieur des frigos même en période estivale chez quelques commerçants, il est clair que les nombreuses intoxications alimentaires ne soient pas le fruit du hasard. Ainsi, en plus d'une absence totale d'une culture de consommation chez la majeure partie des Algériens pour faire attention à la qualité des produits consommés, il se trouve que les

plus grands écarts résident dans la négligence des producteurs et commerçants. Pour ce faire, le gouvernement a pris de nouvelles mesures afin de faire respecter plus l'hygiène dans la chaîne alimentaire. Ces nouvelles conditions d'hygiène et de salubrité lors du processus de mise à la consommation des denrées alimentaires ont été définies par un décret exécutif publié au «Journal officiel» n° 24. Il est dit que le nouveau texte doit être appliqué par les intervenants concernés dans un délai de six mois. Une exécution à compter de sa date de publication au «Journal officiel». Abrogeant le décret de 1991, ces nouvelles dispositions s'appliquent à toutes les étapes du processus de mise à la consommation des denrées alimentaires. C'est-à-dire un suivi englobant toutes les étapes d'acheminement du produit alimentaire. Production, importation, fabrication, traitement, transformation, stockage,

transport et distribution au stade de gros et de détail, toute cette chaîne est concernée par les nouvelles conditions d'hygiène. Un texte intégral depuis la production primaire jusqu'au consommateur final. Le décret insiste pour que tous les intervenants veillent au respect de ces règles générales d'hygiène pour

les denrées alimentaires soient protégées contre toute source de contamination ou altération susceptibles de les rendre impropres à la consommation humaine. Il est à noter également que le texte exige, entre autres, des mesures strictes quant aux équipements, au matériel et aux locaux nécessaires aux opéra-

tions de récolte, de production, de préparation, de traitement, de conditionnement, de transport ou de stockage des matières premières. Les mêmes équipements doivent être aussi aménagés et utilisés de façon appropriée et de manière à éviter toute constitution de foyer de contamination. Y. D.

Libye/Algérie

Arrivée de Messahel à Ghat au sud de la Libye

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel est arrivée à Ghat au sud de la Libye, première étape d'une tournée dans la région de Fezzan dans le cadre des efforts soutenus de l'Algérie en vue de rapprocher les vues et positions des parties libyennes. Un accueil officiel et populaire a été réservé à M. Messahel et à la délégation l'accompagnant à l'aéroport de la ville de Ghat où il aura des entre-

tiens avec les autorités locales, les parlementaires et les notables de la région de Fezzan au sud libyen. Etaient présents également des personnalités locales et des représentants des tribus de la région en occurrence Oubari, Sebha, Mourzouk, Ech Chati, Al Djoufrah, Gatrone et Ghat. M. Messahel s'est entretenu avec le maire de la ville de Ghat, Goumani Mohamed Saleh, le président du conseil social des tribus de Fezzan, M. Ali Mesbah et les représentants des zones d'Oubari et de Ghat, Ali Kouna Slimane et Hassan el Kouni. Cette visite qui s'inscrit dans le prolongement des efforts soutenus de l'Algérie visant à rapprocher les positions des parties libyennes en vue d'une solution politique durable à la crise à travers le dialogue inclusif libo-libyen et la réconciliation nationale, fait suite à la tournée que le ministre avait entreprise, du 19 au 21 avril dernier, à l'est et à l'ouest de ce pays, en particulier à Baida, Benghazi, Zintan, Misrata et Tripoli où, à chaque fois, un chaleureux accueil officiel, militaire et populaire lui a été réservé. Lors de sa première tournée, M. Messahel a rencontré des responsables et des personnalités politiques et militaires, des notables et des acteurs influents

sur la scène politique libyenne ainsi que des citoyens. Cette tournée avait permis de constater la forte volonté des parties libyennes à aller de l'avant vers un règlement de la crise à travers le dialogue inclusif libo-libyen et la réconciliation nationale sans aucune ingérence étrangère. Le président du Conseil présidentiel libyen Fayeze al-Sarraj attendu mardi à Alger Le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'entente nationale de Libye, Fayeze al-Sarraj, est attendu mardi prochain à Alger, pour une visite de travail dans le cadre de la concertation permanente entre l'Algérie et la Libye en vue de parvenir à une solution politique durable à la crise qui secoue ce pays depuis 2011, indique samedi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «M. Fayeze al-Sarraj, président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'entente nationale de Libye, effectuera le mardi 9 mai 2017 une visite de travail en Algérie», précise le communiqué. «M. al-Sarraj s'entretiendra, à cette occasion, avec le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, de l'évolution de la situation en Libye et des derniers développements intervenus sur ce dossier», conclut le ministère. Anis Y./ASP

Réseau d'AEP à Mostaganem

Plusieurs villages raccordés avant la fin de l'année en cours

Plusieurs villages relevant de neuf communes de la wilaya de Mostaganem seront raccordés avant la fin de l'année en cours au réseau d'alimentation en eau potable à partir du complexe de transfert d'eau Mostaganem-Arzew-Oran (MAO) et la station de dessalement d'eau de mer de Sonactel, a-t-on appris de la direction des ressources en eau.

Cette opération touche les douars relevant des communes d'Ain Tedlès, Sidi Belattar, Oued El Kheir, Bouguiret, Sidi Ali, Ouled Maallah, Hassi

Mameche, Stidia et Mesra, soit un total de 37 338 habitants. Les travaux seront achevés à la fin du mois de décembre prochain, a-t-on indiqué.

Le projet permettra d'alimenter les populations en eau potable en H/24 pour atteindre un quota de 150 l/jour par habitant alors qu'auparavant ces populations étaient alimentées par citernes, à partir des puits et du barrage de Kramis situé dans la commune d'Achaacha.

Par ailleurs, 820 citoyens du douar Ouled Ammar, relevant de la commune de Stidia, viennent

d'être alimentés en eau potable à partir du complexe MAO et la station de dessalement Sonactel. L'opération a nécessité une dotation de 30 millions DA et la pose de plus de 10 kms de canalisations ainsi que de 400 branchements individuels. Cette population est alimentée en H/24 avec une moyenne de 150 litres /j et par habitant.

Le taux de raccordement au réseau d'AEP a atteint dans la wilaya de Mostaganem les 97 pour cent, rappelle-t-on de même source.

Hani Y.

Selon la CEDAO

L'Algérie a des capacités pour relancer le développement en Afrique

■ L'Algérie possède des capacités économiques pour relancer le développement en Afrique, a affirmé le commissaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) chargé du commerce, des douanes, de la libre circulation et du tourisme, Chaibou Laouali, lors d'une visite à l'exposition des produits algériens organisée à Nouakchott.

Par Salem K.

Dans une déclaration à l'APS, à l'issue de sa tournée dans les différents pavillons de l'exposition en compagnie de l'ambassadeur de l'Algérie en Mauritanie, Noureddine Khendoudi, M. Chaibou a exprimé sa satisfaction quant au progrès industriel réalisé par l'Algérie. «Je suis impressionné de la qualité des produits algériens exposés, ce qui dénote le progrès industriel dans les pays africain à leur tête l'Algérie, ce qui est susceptible de soutenir la croissance économique dans le continent», a soutenu M. Chaibou.

Le commissaire de Cédéao a souligné que «l'Algérie est une force au niveau du continent africain et le fait de découvrir les produits exposés renforce notre conviction quant aux capacités industrielles de l'Algérie visant à



promouvoir les échanges commerciaux entre les pays africains». Il a estimé nécessaire d'accompagner le développement industriel et technologique

par des capacités en matière de commercialisation et d'exportation en vue d'obtenir des quotas au niveau des marchés africains et mondiaux.

Il a salué, dans ce sens, le rôle de l'Algérie en la matière, appelant à consentir davantage d'efforts dans les domaines de la communication et la commercia-

lisation pour inonder les marchés africains et autres produits algériens. M. Chaibou a encouragé l'organisation de telles manifestations économiques au niveau africain à l'effet de consolider la coopération entre les pays du continent, d'une part, et satisfaire aux besoins du continent, d'autre part. Une exposition de produits algériens se tient actuellement à Nouakchott du 30 avril au 7 mai en cours avec la participation de plus de 70 entreprises nationales représentant différents secteurs économiques et commerciaux en vue de faire connaître les capacités économiques de l'Algérie, notamment en matière d'industrie.

L'objectif étant d'augmenter les exportations hors hydrocarbures, conformément à la démarche du gouvernement visant à s'orienter vers les marchés africains prometteurs.

S. K./APS

Prix

Le pétrole termine en hausse

Les cours du pétrole remontaient en fin d'échanges européens mais finissaient la semaine en baisse nette, alors que la hausse de la production américaine et la possible reprise des extractions de l'Opep et de ses alliés inquiètent. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 49,25 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en hausse de 87 cents par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet

crude» (WTI) pour le contrat de juin gagnait 79 cents à 46,31 dollars. Les cours de l'or noir ont chuté jeudi pour atteindre vendredi vers 03h30 GMT 46,64 dollars pour le Brent, au plus bas depuis cinq mois, et 43,76 dollars pour le WTI, au plus bas depuis cinq mois et demi, avant de se ressaisir. «Les prix du pétrole ont rebondi dans l'après-midi en Europe, mais il s'agit probablement d'un rebond déclenché par des achats techniques, car il n'y a pas de raison fondamentale à cette hausse», a esti-

mé Chris Beauchamp, analyste chez IG Market. «La production américaine atteint désormais plus de 9 millions de barils par jour, et est en hausse de plus de 10% par rapport à la mi-2016, ce qui réduit à néant les efforts de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) pour rééquilibrer le marché», ont estimé les analystes de Inenco. «Des représentants du cartel disent être prêts à reconduire l'accord, mais ils ne semblent pas pour autant partant pour intensifier les baisses de production, comme

certaines analystes le jugent nécessaires», ont-ils ajouté. L'Opep a réduit sa production sur les six premiers mois de 2017 pour limiter la surproduction mondiale, ce qui permettrait d'écluser les réserves mondiales trop abondantes. «Le cours du brut a perdu tous les gains dus aux réunions de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole), ce qui veut dire qu'à ce jour, les pays du cartel ont des revenus liés au pétrole inférieurs à l'année précédente, puisqu'ils ont abaissé leur pro-

duction», a noté Olivier Jakob, analyste chez Petromatrix. «La peur des prix trop bas avait poussé l'Opep à l'action en décembre dernier, et permis la limitation de la production, mais l'accord avait été long à trouver et la chute des prix risque de lancer une chasse au coupable entre ses participants», a prévenu l'analyste. Au niveau de l'offre, l'actualité était a priori moins engageante, puisque le groupe privé Baker Hughes a, comme c'est devenu la règle depuis des mois, annoncé une nouvelle hausse hebdomadaire des puits en activité aux Etats-Unis à un moment où la production ne cesse déjà d'accroître. Les compagnies américaines semblent largement profiter de la brèche ouverte par les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et d'autres pays, qui s'imposent depuis janvier des plafonds de production, et, au final, les stocks mondiaux peinent toujours à reculer.

Safia T./Agences

Changes

L'euro se renforce face au dollar

L'euro montait face au dollar s'installant à des sommets en six mois grâce à un regain d'optimisme pour l'élection présidentielle en France, dans un marché digérant l'emploi américain. L'euro valait 1,0999 dollar, son niveau le plus fort depuis le 9 novembre 2016, contre 1,0984 dollar jeudi soir. La devise européenne montait également face à la monnaie nipponne, à 123,87 yens pour un euro - atteignant même vers 15h15 GMT 123,92 yens, un plus haut depuis mi-décembre - contre 123,51 yens jeudi soir. Le billet vert aussi gagnait du terrain face à la devise japonaise, à 112,64 yens pour un dollar contre 112,44 yens la veille. «L'euro a connu une semaine formidable grâce à de nouveaux signes d'un renforcement de l'économie européenne et à la forte probabilité

d'une présidence Macron», a commenté Michael Hewson, analyste chez CMC Markets. L'euro restait ainsi à des sommets par rapport au dollar depuis l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis en novembre, une victoire qui avait donné un coup de fouet au billet vert pour le porter début janvier à son niveau le plus élevé en 14 ans face à la monnaie unique (1,0341 dollar pour un euro). Les investisseurs «sont très optimistes sur une victoire dimanche (lors du second tour de l'élection présidentielle en France, NDLR) d'Emmanuel Macron», a observé Naeem Aslam, analyste chez Think Markets. La livre britannique montait face à la monnaie européenne, à 84,84 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,2969 dollar pour une livre, son

niveau le plus fort depuis fin septembre 2016. La monnaie suisse baissait face à l'euro, à 1,0856 franc pour un euro, et se stabilisait face au billet vert, à 0,9871 franc pour un dollar. La devise chinoise a terminé en baisse face au dollar, à 6,9031 yuans pour un dollar à 15h30 GMT, son niveau le plus faible en fin

d'échanges en près de sept semaines, contre 6,8960 yuans jeudi à la même heure. L'once d'or a fini à 1 228,05 dollars au fixing du soir, contre 1 228,45 dollars jeudi soir. Le prix de l'once de métal jaune était tombé jeudi à 1 225,65 dollars, son niveau le plus faible depuis mi-mars.

K. O.

Togo

Le FMI approuve un programme de prêts de 241 millions de dollars

Le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé, vendredi, un programme de prêts de 241 millions de dollars au Togo afin d'aider le pays à redresser ses finances publiques. Un premier prêt de 34,5 millions a été immédiatement débloqué en faveur des autorités de Lomé, a indiqué le Fonds dans un communiqué. Le versement des autres tranches de ce programme étalé sur trois ans sera conditionné à l'application d'une série de réformes économiques. Plusieurs pays d'Afrique francophone ont récemment fait appel au FMI, notamment pour faire face à l'impact de la chute des cours des matières premières, sur fond de rumeur de dévaluation du franc CFA. «Les résultats de l'économie togolaise ont été solides ces dernières années, avec une croissance soutenue et une inflation basse», a noté le directeur général adjoint du FMI, M. Tao Zhang, cité dans un communiqué. Mais cette croissance a été portée par de lourds investissements publics qui ont «fait monter la dette publique et la pression sur le service de la dette», a-t-il ajouté.

R.E.

Oran

30 jeunes suivent une formation d'agents de tourisme

■ L'association culturelle «Quatrième dimension» a récemment lancé, dans le cadre du Programme d'appui jeunesse emploi (PAJE), une formation d'agents de tourisme au profit de 30 jeunes d'Oran, a-t-on appris auprès de son vice-président.

Par Lydia O.

La sélection pour cette formation, d'une durée d'une année, a visé des jeunes, âgés entre 18 et 27 ans, sans qualification pour la majorité, a indiqué Mohamed Mehtougui, précisant que les cours sont dispensés par des universitaires et des spécialistes du tourisme.

«Nous avons voulu donner une chance à des jeunes ayant un niveau scolaire entre la quatrième année moyenne et troisième année secondaire, pour suivre cette formation et avoir ainsi un atout pour trouver un emploi», a-t-il expliqué.

Le diplôme d'agent de tourisme permettra à ces jeunes de postuler auprès des agences de voyages et des organismes dédiés au tourisme, a souligné le vice-président de l'association, se réjouissant que certains des jeunes admis se sont découvert une véritable vocation dans le domaine du tourisme, alors qu'ils n'avaient pas de perspectives précises pour leur avenir avant



de rejoindre la formation.

Le Paje vise à soutenir les réformes et les actions gouvernementales dans sa politique nationale en faveur de la jeunesse, pour l'employabilité et l'insertion des jeunes, ainsi que les efforts de la société civile pour une meilleure prise en charge

des jeunes. Placé sous la conduite du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, le programme Paje a été mis en place par le biais d'une convention de financement, signée en 2012 avec l'Union européenne (UE) pour une période de mise en œuvre de 2

mois. Un budget global de 26 millions d'euros, dont 23,5 millions d'euros représentent la contribution européenne et les 2,5 millions d'euros restants la contribution algérienne, selon des chiffres relayés par le site internet du Paje (paje.dz).

L. O./APS

Ouargla

Une moisson prévisionnelle de près de 75 000 quintaux de céréales

Une moisson de près de 75 000 quintaux (QX) de céréales, notamment le blé, est attendue dans la wilaya de Ouargla au titre de l'actuelle saison agricole 2016/2017, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Représentant presque le double de la moisson de l'an dernier (28 000 QX), l'accroissement attendu de la moisson est justifiée, par la DSA, notamment par l'extension de la surface dédiée à ce type de culture stratégique, passant de près de 1 050 hectares (ha) la saison

précédente à 1 875 ha cette saison. La superficie emblavée est constituée de 1 754 ha de blé dur, 91 ha d'orge, 15 ha de blé tendre et 15 ha d'avoine, a-t-on précisé. La DSA fait état, par ailleurs, de la mobilisation des moyens nécessaires, en prévision du lancement tout prochain de la campagne moissons-battages, notamment 10 moissonneuses-batteuses, quatre relevant de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS-Ouargla) et six du privé, en plus de 20 camions de différents tonnages. Deux points

d'ensilage ont été retenus pour réceptionner la récolte, l'un à Ouargla et l'autre dans la wilaya déléguée de Touggourt. Développée pratiquement par irrigation sous-pivots (84 appareils), la céréaliculture, qui occupe 47 agriculteurs, est concentrée principalement dans les communes de Hassi-Benabdallah (780 ha), Rouissat (360 ha) et Hassi-Messaoud (355 ha), le reste étant réparti entre les communes de N'goussa, Ain El-Beida et Ouargla, selon la DSA.

Hatem D.

Skikda

Mise en exploitation de nouveaux forages en juillet à El Marsa

De nouveaux forages, destinés à mettre fin au déficit en eau potable enregistré depuis plusieurs années dans la commune d'El Marsa (Skikda), seront mis en exploitation en juillet prochain, a indiqué le chef de la daïra de Ben Azzouj. Une fois mis en exploitation, ces puits permettront de pomper 12 litres par seconde et d'atténuer le pro-

blème de manque d'eau potable dans cette commune qui regroupe environ 6 000 âmes, a expliqué Riad Benahmed. La réception de ces forages, qui se trouvent dans la zone de Remila, coïncidera avec l'avènement de la saison estivale, surtout que la commune d'El Marsa est une zone touristique par excellence marquée par une forte affluence

en été, a indiqué le responsable. L'opération d'approvisionnement en eau potable sera soutenue par quatre camions citernes en plus des deux véhicules déjà en service, en attendant l'exploitation de ces ouvrages, a également souligné le chef de daïra. Selon ce dernier, la création de ce forage est considérée comme une «solution temporaire» avant

l'entrée en service de la station de dessalement d'eau de mer en cours de réalisation dans cette commune et dont la réception est prévue pour l'année prochaine (2018). Cette station permettra, a-t-il affirmé, de mettre fin définitivement au manque d'eau, à l'origine d'une souffrance quotidienne et continue de la population.

F. A.

Mostaganem

Une production de 504 000 qx de tomate de saison prévue

Une production de plus de 504 000 quintaux de tomate de saison pour une superficie de 1 500 hectares est attendue dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris de la Direction locale des services agricoles (DSA). La plantation a été lancée à la mi-avril dernier dans différentes exploitations agricoles à l'est de la wilaya, notamment à Achaacha, Ouled Boughalem, Sidi Lakhdar et

l'ouest de Stidia. La cueillette est prévue au mois de juillet prochain et se poursuivra jusqu'en août avec un rendement estimé à plus de 260 qx/ha, a indiqué la DSA. La saison agricole précédente avait enregistré une production de 480 000 qx de cette variété sur une superficie de 1 493 ha. La culture de la tomate a enregistré ces dernières années un bond qualitatif et quantitatif grâce à la maitri-

se des techniques agricoles, à l'extension des terres réservées à cette production, au soutien de l'Etat aux producteurs, ainsi qu'aux actions de vulgarisation et de suivi par les services concernés. La wilaya de Mostaganem recense actuellement 500 producteurs de tomate exploitant des terres dont la superficie varie entre 5 et 70 ha.

N. A.

Ain Témouchent/ Chaabat L'ham

60 familles bénéficiaires de nouveaux logements

QUELQUE 60 familles de la commune de Chaabat L'ham (Ain Témouchent) ont bénéficié de nouveaux logements publics locatifs, a-t-on constaté. Le wali d'Ain Témouchent, Ahmed Hamou Touhami, a présidé la cérémonie de remise des clés aux bénéficiaires de cette opération, la deuxième du genre au niveau de cette commune, où 56 familles ont été relogées au premier trimestre de cette année. Le même responsable a annoncé, à l'occasion, l'attribution dans les prochaines semaines de 324 logements nouveaux LPL en construction au niveau de cette commune. M. Hamou Touhami a ajouté qu'un quota global de 2 200 logements publics locatifs seront attribués à travers les communes de la wilaya dans les prochains jours dont 850 au chef-lieu de wilaya dont la liste des bénéficiaires a été établie. Le wali d'Ain Témouchent s'est également déclaré satisfait de la situation des programmes d'habitat en cours de réalisation dans la wilaya, devant contribuer à améliorer le cadre de vie de la population, notamment dans les communes éloignées. L'opération d'attribution des 60 logements à Chaabat L'ham a été favorablement accueillie par les citoyens de cette collectivité locale qui ont exprimé leur gratitude quant aux efforts de l'Etat en matière d'habitat dans les dernières années dans cette commune.

APS

Jijel/ Commune de Chekfa Plus de 500 foyers raccordés au gaz naturel

AU TOTAL DE 550 logements publics locatifs (LPL) ont été raccordés au réseau de gaz naturel à la cité Barak dans la commune de Chekfa (Jijel), dans le cadre de la célébration de la fête internationale des travailleurs. Nécessitant une enveloppe financière de 70 millions de dinars, ce raccordement au réseau de gaz, qui intervient à quelques jours du mois de ramadhan, a eu lieu dans une ambiance festive marquée par la présence des autorités locales, a indiqué le directeur local de la Société de distribution d'électricité et du gaz (SDE), Messaoud Metatla. Cette date symbolique a également été mise à profit par les autorités locales pour mettre en exploitation le bureau de l'action sociale des employés des collectivités locales de la wilaya de Jijel. Une cérémonie de remise de présents symboliques à des travailleurs retraités a également marqué cet événement.

R. R.



Règlement du conflit libyen

Messahel en visite dans les villes et régions du sud

■ Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, effectuera une visite en Libye qui le mènera dans les villes et régions du sud de ce pays, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Par Souad F.

Cette nouvelle visite dans le sud de la Libye «fait suite à la tournée que le ministre avait entreprise, du 19 au 21 avril dernier, à l'est et à l'ouest de ce pays, en particulier à Baida, Benghazi, Zintan, Misrata et Tripoli», précise la même source, rappelant que cette visite «s'inscrit dans le prolongement des efforts de l'Algérie visant à rapprocher les positions des parties libyennes en vue d'une solution politique à la crise à travers le dialogue inclusif libo-libyen en Libye et la réconciliation nationale». A cette occasion, M. Messahel aura des entretiens avec les autorités locales, des parlementaires et des notables du sud de la Libye, ajoute le communiqué, notant que cette visite intervient la veille de la 11^e réunion ministérielle des pays voisins de la Libye qu'abritera Alger le 8 mai 2017.

Satisfaction suite à la rencontre Al Serraj-Haftar

La rencontre entre Al Serraj et Haftar et les autres entre les parties libyennes ont été suivies par des réactions internationales positives qui soutiennent une solution politique pour la crise



libyenne sous l'égide des Nations unies, au moment où les efforts diplomatiques s'intensifient, notamment de la part de l'Algérie pour trouver, conformément à l'accord politique libyen, une issue à la crise qui secoue la Libye depuis 2011. L'Algérie, qui soutient depuis le début de cette crise une solution politique pour son règlement, affirme que les rencontres entre les différents acteurs libyens constituent une «avancée» et «participent au rétablissement de la confiance», a indiqué le porte-parole du ministre des Affaires étrangères,

Abdelaziz Benali Cherif. «L'Algérie a suivi avec attention et intérêt les récentes rencontres intervenues entre, d'une part, Aguila Salah, président de la Chambre des représentants et Abderrahmane Sweihli, président du Haut conseil d'Etat, le 22 avril 2017 à Rome et entre Faiz Serradj, président du Conseil présidentiel et le Maréchal Khalifa Haftar, chef de l'Armée nationale libyenne le 2 mai 2017 à Abu Dhabi, d'autre part», a affirmé le porte-parole du MAE dans une déclaration au sujet de l'évolution de la situation en Libye. Le

porte-parole a souligné que l'Algérie «exhorte les différents acteurs pour que ces rencontres soient élargies à l'ensemble des parties et des sensibilités influentes, sans exclusion aucune» et appelle la communauté internationale «à soutenir ces efforts et à travailler dans le cadre d'un agenda unique devant mener au règlement définitif, à travers le dialogue inclusif inter-libyen et la réconciliation nationale en dehors de toute ingérence extérieure, seule condition à même de préserver l'intégrité territoriale de la Libye, sa souverai-

neté ainsi que l'unité et la cohésion de son peuple». «L'Algérie continuera, pour ce qui la concerne, d'appuyer, comme elle l'a fait par le passé, tous les efforts sincères et loyaux, à tous les niveaux, pour accompagner les parties libyennes à se consacrer à la seule bataille qui vaille, celle du retour à la paix, à la stabilité et au progrès», a conclu M. Benali Cherif. S. F./APS

Tunisie Deux personnes arrêtées pour appartenance à une organisation terroriste

DEUX PERSONNES ont été arrêtées par les forces de sécurité tunisiennes dans la région d'Ariana, pour suspicion d'appartenance à une organisation terroriste, selon des sources sécuritaires. Les deux individus ont été placés en garde à vue après consultation du ministère public, rapporte l'agence de presse TAP. Dans un communiqué publié vendredi, repris par la TAP, le ministère tunisien de l'Intérieur a indiqué que dans le cadre des opérations de filature et de surveillance des mouvements des cellules terroristes, les forces de l'ordre ont interpellé une personne, en possession d'un portable dont le contenu «fait l'apologie du terrorisme». «Le suspect a avoué, après enquête, qu'il avait l'intention de rejoindre les zones de tension, avec une autre personne (qui a été arrêtée et qui était sensée faciliter l'opération)», selon la même source. R. M.

Saisie de phosphate provenant du Sahara occidental

Appel au respect du droit européen

Le député européen Florent Marcellesi a exhorté l'Union européenne (UE) et ses Etats membres notamment l'Espagne et les Pays-Bas, après la saisie d'une cargaison de phosphate spoliée au Sahara occidental occupé, à «faire respecter le droit européen» notamment l'arrêt de la Cour de justice de l'UE (Cjue) stipulant que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental. Commentant la saisie en Afrique du Sud d'une cargaison de phosphate destinée à la Nouvelle-Zélande en provenance du Sahara occidental, l'eurodéputé a affirmé que l'UE et ses Etats membres «devraient prendre note» de cette décision de la justice sud-africaine, et «agir pour faire respecter le droit européen et, en particulier, l'arrêt de la Cour européenne de justice». Jeudi, le gouvernement de la République arabe démocratique sahraouie (RASD) et le Front Polisario ont annoncé l'interception en Afrique du Sud d'un navire qui transportait une cargaison de 54 000 tonnes de phosphate d'une valeur de 5 millions de dollars, destinée à la Nouvelle-Zélande en provenance des territoires sahraouis occupés par le Maroc. Il s'agit d'une marchandise utilisée dans la fabrication d'engrais agricoles chargée le mois dernier à partir des côtes des territoires sahraouis occupés à bord d'un

navire battant pavillon des îles Marshall et baptisé «Cherry Blossom». Se félicitant de la décision de la justice sud-africaine, le député européen Florent Marcellesi a saisi l'occasion pour rappeler aux entreprises européennes qu'elles sont également «tenues de respecter la volonté du peuple sahraoui en ce qui concerne l'exploitation économique du Sahara occidental». Le non-respect du principe de la souveraineté permanente du peuple du Sahara occidental sur ses ressources naturelles expose les entreprises européennes à de «sérieux problèmes à la fois juridiques et économiques», a-t-il prévenu, soulignant qu'il est dans l'intérêt de tout le monde de «respecter la législation européenne et l'utiliser comme une base et un outil pour apporter une solution durable pour le (conflit) au Sahara occidental». Dans un commentaire publié sur son blog, le député Florent Marcellesi a, particulièrement, pointé du doigt les autorités espagnoles et néerlandaises dans les affaires du «Key Bay» et de «l'Albiz», estimant qu'elles «ne peuvent plus prétendre ne pas avoir d'informations» sur le sujet. Les eurodéputés Florent Marcellesi et Judith Sargentini ont exhorté, il y a quelques jours, la Commission européenne à examiner en «urgence» l'affaire du navire l'Albiz qui pourrait impliquer une potentielle violation du

droit européen et international en raison de la cargaison qu'il transporte et qu'il aurait chargé au Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui. Les députés européens avaient jugé «urgente» et «nécessaire» une inspection du navire Albiz pour clarifier la nature et la situation juridique de sa cargaison. Selon l'Observatoire des ressources naturelles au Sahara occidental (WSRW), l'Albiz, arrivé au port de Dordrecht (Pays-Bas) le 30 avril dernier, transportait une cargaison de sel, pour De Nederlandse Zoutbank (DNZB), une société privée spécialisée dans le stockage du sel de dégivrage. Quelques semaines auparavant, de nombreux eurodéputés ont mis fortement en garde la Commission européenne sur les conséquences juridiques de l'importation par un Etat membre de l'UE d'une cargaison de l'huile de poisson en provenance du Sahara occidental sans le consentement de la population sahraouie. Ces derniers assuraient dans une lettre adressée à l'exécutif européen qu'une cargaison de l'huile de poisson transportait par le navire «Key Bay» a été chargée au Sahara occidental et qu'elle a été faussement étiquetée d'origine marocaine par les autorités d'occupation qui ont fourni les «documents nécessaires à l'expédition». Halim O./Agences



Syrie

Début de la mise en place de l'accord sur la «désescalade»

■ Les violences étaient «en net recul», hier, dans plusieurs provinces de Syrie, au début de la mise en place d'un accord conclu entre la Russie, l'Iran et la Turquie en vue d'une trêve durable, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Par Rosa D.

«**H**ormis quelques combats et bombardements dans la nuit et

Tanzanie Au moins 31 morts dans un accident de bus scolaire

AU MOINS 31 personnes, dont des écoliers et trois enseignants, ont été tuées après qu'un bus scolaire est tombé samedi dans un ravin en Tanzanie, selon les autorités. Le bus transportait des écoliers et trois enseignants d'une école primaire, située dans les banlieues de la ville d'Arusha, principal point de départ des safaris dans le nord de la Tanzanie. Il est tombé dans le ravin Marera, à plus de 150 km de la ville d'Arusha, a indiqué Theresia Mahongo, commissaire du district de Karatu. Charles Mkumbo, chef de la police régionale d'Arusha, a confirmé le drame mais affirmé qu'il n'était pas en mesure de confirmer le nombre de victimes. R. I.

Yémen 69 nouveaux cas de choléra confirmés à Sanaa

UN TOTAL de 69 nouveaux cas de choléra ont été enregistrés dans un hôpital public de Sanaa, capitale du Yémen, la semaine dernière, a annoncé hier une source hospitalière. «Deux patients, dont les cas avaient été confirmés par des analyses de laboratoire, sont décédés», a précisé M.Nasr al-Kadasi, responsable de l'hôpital «al-Jomuhory». «Ces nouveaux cas de choléra ont été admis à l'hôpital entre le 28 avril et le 4 mai», a-t-il précisé. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait enregistré en octobre dernier, «51 cas confirmés de choléra au Yémen, dans neuf gouvernorats du pays, et plus de 1 180 cas suspects». Selon l'OMS, «7,6 millions de Yéménites vivent dans des zones affectées». Le Yémen connaît depuis deux ans une crise qui a fait plus de 10 000 morts, dont une moitié de civils, et plus de 2 millions de déplacés, selon les agences humanitaires. O. N.

ce (samedi) matin dans les provinces de Hama, Damas (centre) et Alep (nord), la violence a nettement reculé dans les secteurs concernés par l'accord», a indiqué Rami Abdel Rahmane, directeur de l'OSDH, qui dispose d'un large réseau de sources en Syrie.

Le mémorandum prévoyant des «zones de désescalade» en Syrie, signé jeudi entre Moscou et Téhéran et Ankara devait commencer à être appliqué samedi à minuit (vendredi 21h00 GMT), selon le vice-ministre russe de la Défense, Alexandre Fomine.

D'ici au 4 juin, les trois pays garants de l'accord doivent délimiter quatre «zones de désescalade», réparties sur des secteurs de huit provinces syriennes, pour une validité de six mois.

L'accord n'entrera donc réellement en vigueur que le 4 juin, lorsque ces zones seront précisément définies. Le texte ne prévoit toutefois pas explicitement si les combats doivent immédiatement s'arrêter.

En plus de l'instauration d'une trêve durable, le mémorandum vise également à améliorer la situation humanitaire et à créer les «conditions pour faire avancer le processus politique»,



alors que la crise en Syrie a déjà fait plus de 320 000 morts en six ans.

Les «zones de désescalade» seront doublées de «zones de sécurité», avec postes de contrôle et centres de surveillance tenus conjointement par «les

forces des pays garants» et possiblement «d'autres parties».

Dans ces zones, les forces gouvernementales et les groupes armés de l'opposition devront cesser d'utiliser tout type d'armes y compris l'aviation. Le document exclut les «groupes

terroristes», définis comme le groupe autoproclamé Etat islamique (EI, Daech), «le Front al-Nosra» (ancien nom désignant l'actuel Front Fateh al-Cham) et tous les groupes, entités et individus qui leur sont affiliés. R. D./APS

Egypte/Palestine

L'Egypte rouvre le passage de Rafah vers la bande de Ghaza pour 72 heures

Les autorités égyptiennes ont rouvert samedi, pour trois jours, le point de passage de Rafah pour permettre à des centaines de Palestiniens bloqués en Egypte de rentrer chez eux, dans la bande de Ghaza, ont annoncé des responsables palestiniens. Pour les respon-

sables des frontières dans la bande de Ghaza, cette réouverture, présentée comme un «geste humanitaire», est destinée à laisser passer les Ghazaouis qui étaient bloqués du côté égyptien de la frontière. «Les autorités égyptiennes ont rouvert le point de passage de Rafah de

samedi à lundi dans un seul sens pour permettre aux personnes bloquées côté égyptien de regagner la bande de Ghaza», a indiqué dans un communiqué l'Autorité des frontières, dépendante du mouvement islamiste Hamas qui contrôle l'enclave palestinienne. Rafah est le seul point de passage reliant le territoire palestinien au reste du monde qui ne soit pas contrôlé par Israël. La majorité des Palestiniens qui transitent par Rafah sont des étudiants se rendant dans des universités en Egypte ou ailleurs, ou des personnes qui ont besoin de soins médicaux. L'Autorité des frontières a affirmé samedi que «plus de 20 000 Palestiniens enregistrés comme cas humanitaires» et ayant besoin de soins à l'étranger, étaient bloqués dans la bande de Ghaza. (APS)

Palestine

Ismail Haniyeh élu à la tête du bureau politique du mouvement Hamas

LE DIRIGEANT Ismail Haniyeh a été élu samedi à la tête du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, ont annoncé les médias du mouvement. «Le conseil de la Choura du Hamas a élu ce samedi Ismail Haniyeh comme chef du bureau politique du mouvement», ont rapporté les médias. Il succède ainsi à Khaled Mechaal qui a effectué les deux mandats maximum autorisés par le mouvement.

Malawi

La Banque Mondiale reprend ses aides financières

La Banque mondiale a repris son aide au Malawi près de trois ans après l'avoir suspendue, en débloquent une enveloppe budgétaire directe d'un montant de 80 millions de dollars, a indiqué l'institution financière, samedi, dans un communiqué. La Banque mondiale avait suspendu son aide au Malawi durant 3 ans en raison d'un retentissant scandale de détournement de fonds qui a secoué ce pays pauvre d'Afrique australe. L'affaire dite du «cashgate» a éclaté en 2013 avec la révélation d'une série de détournements de fonds impliquant des dizaines de fonctionnaires, hommes d'affaires et dirigeants politiques. Environ 30 millions de dollars avaient disparu des caisses

de l'Etat et quatre personnes ont été condamnées à des peines de prison. Ce scandale a entraîné le retrait de l'aide au Malawi de nombreux pays étrangers, pour un montant de l'ordre de 150 millions de dollars. Son effet a été désastreux pour le pays, dont le budget dépend à 40% de l'aide étrangère. L'affaire a aussi contribué à la défaite de la présidente Joyce Banda lors des élections en 2014, au profit de son adversaire Peter Mutharika qui s'était engagé à lutter contre la corruption. Le Malawi «a adopté des réformes très importantes», s'est réjouie la responsable locale de la Banque mondiale, Laura Kullenberg. «Il est primordial de poursuivre cet élan et d'approfondir ces

réformes pour sortir le Malawi de la vulnérabilité et le remettre sur la voie du développement», a-t-elle ajouté. Le président Mutharika s'est réjoui de cette décision qui, a-t-il dit à la télévision nationale, constitue «un vote de confiance sur la façon dont nous dirigeons notre économie». «Nous espérons maintenant la même chose d'autres (donateurs) comme l'Union européenne ou la Banque africaine de développement», a poursuivi le chef de l'Etat. Selon M^{me} Kullenberg, l'aide versée par la Banque mondiale est destinée essentiellement au secteur agricole et au renforcement du contrôle et de la transparence en matière fiscale. Mahi L.



Fonds de protection du patrimoine dans les zones de conflit

Un premier site d'intervention dès l'automne



Par Adéla S.

« Il y a urgence. Un comité scientifique sera mis en place d'ici la fin septembre, qui nous éclairera sur les décisions à prendre, en particulier sur les projets concrets que

nous aurons à financer », a dit M. Lang, représentant spécial de la France, au côté de Mohamed Al-Mubarak, représentant des Emirats arabes unis.

Tous deux ont présidé vendredi le premier Conseil d'administration de la fondation, baptisée « Alliance internationale pour

la protection du patrimoine dans les zones de conflit » (ALIPH), qui aura son siège à Genève.

Le fonds, créé par la France et les Emirats arabes unis et qui a pour mission la sauvegarde du patrimoine culturel menacé par la guerre et le terrorisme, a déjà collecté 77 millions de dol-

■ Le fonds de protection du patrimoine culturel dans les zones de conflit se fixera dès l'automne un premier site d'intervention, a annoncé vendredi à Genève Jack Lang, ancien ministre français de la Culture.

lars (plus de 70 millions d'euros) auprès de 7 pays – France, Emirats arabes unis, Arabie Saoudite, Koweït, Luxembourg, Suisse, Maroc – et deux mécènes suisse et américain, rapporte l'AFP.

« D'autres pays vont nous rejoindre, a dit M. Lang aux journalistes. Nous sommes en pourparlers très positifs avec la Chine et la Corée du Sud. Le président chinois s'est engagé très clairement ».

L'ALIPH compte travailler étroitement avec l'Unesco, qui aura un représentant au Conseil d'administration.

Le fonds aura « une action multiforme, d'information, de prévention et de lutte contre le trafic illicite ». Il « dressera l'inventaire de l'ensemble des sites pour informer, notamment ceux qui mènent des actions contre le terrorisme », a dit M. Lang.

« Nous avons un idéal, une ambition, une volonté, mais nous sommes réalistes : nous ne

sommes pas une armée. Il y a assez de choses à faire en prévention, en préparation, en information et en restauration », a souligné M. Lang, en rappelant qu'il y avait par exemple en Irak « des centaines de sites dont il faut s'occuper ».

L'ALIPH animera également un « réseau international de refuges », des musées nationaux ou des pays tiers où pourraient être entreposées les œuvres menacées.

A. S./APS

Rendez-vous culturels

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 20 mai :

Exposition « Dhikr Pictural » de l'artiste peintre Anissa Berkane.

Musée public national du

Bardo (rue Franklin-Roosevelt, Alger)

Jusqu'au 22 mai :

L'ambassade du royaume des Pays-Bas en Algérie organise

l'exposition de photographies « Culture assaillie », illustrant

l'état des lieux, des monuments, sites et manuscrits

ayant une valeur patrimoniale mondiale, qui se trouvaient

dans le passé et qui se trouvent toujours en danger à

cause des conflits.

Galerie Mohammed-Racim (5, Avenue Pasteur, Alger-Centre)

Jusqu'au 11 mai :

Exposition de l'artiste peintre Nouredine Chegrane.

Musée public national de l'enluminure, de la miniature

et de la calligraphie (Alger)

Jusqu'au 30 mai :

Exposition de l'artiste calligraphe Salah El Megbed intitulée « Perles en lettres ».

Galerie des Ateliers Bouffée d'Art (Résidence Sahraoui, Les Deux Bassins, Ben-Aknoun, Alger)

Jusqu'au 6 mai :

Exposition-vente « Expressions Croisées » de l'artiste plasticien Yacine Aidoud.

Hôtel Sofitel d'Alger

Du 8 au 12 mai :

« We Love Cinema », événement dédié aux cinéphiles

Basilique Notre Dame

d'Afrique

Lundi 8 mai 19h30 :

Concert exceptionnel des « Polyphonies Pyrénéennes »

avec Arraya.

R. C.

Avec de grands noms de la chanson française

« Ici et ailleurs », album d'Idir dans les bacs

Un bel hommage au verbe et à la mélodie est proposé par Idir en duo avec plusieurs noms de la chanson française dans son nouvel opus « Ici et ailleurs », un voyage onirique au contenu ancestral et aux formes modernes.

Sorti il y a quelques semaines, « Ici et ailleurs », distribué en Algérie par IzemPro, embarque les mélomanes, près d'une heure de temps, dans une randonnée subtilement menée en duo avec plusieurs chanteurs de renom de la variété française qui ont suivi Idir sur les chemins sinueux de l'identité, l'amour, l'exil, et la liberté.

Judicieusement choisies, les onze pièces de cet opus aux sonorités kabyles, soutenues par des orchestrations pleines, mettent en valeur les arrangements, par un travail à la créativité féconde, mais toujours marqué de l'empreinte originale et résolument engagée.

Dans le mode mineur, propice à l'expression de la nostalgie et du lyrisme, l'ensemble des pièces, traduites en tamazight par Ameziane Kezzar et Idir, a été réarrangé dans des rythmes ternaires du terroir algérien

avec les sonorités dominantes de la mandoline, du bendir du banjo et de la flûte.

Les vedettes de la chanson française se sont prêtées à l'exercice difficile d'interpréter leurs chansons dans une langue qui leur est étrangère, ingénieusement ramenées par le chantre de la chanson kabyle à sa culture. Une manière pour lui, explique-t-il, d'« élever tamazight au rang des langues universelles ».

A l'instar des pièces « Takurida » (La Corrida de Francis Cabrel), « Imettawen n Imezwura » (Les larmes de leurs pères de Patrick Bruel), « La bohème » de Charles Aznavour ou encore « Dhi varra l Neguen » (On the Road Again de Bernard Lavilliers), Idir chante l'adret et l'ubac dans des métaphores invitant l'auditeur à « porter son regard » sur des horizons nouveaux, grâce à un éventail de cadences ouvert, alliant des rythmes aussi différents que le berwali, le tergui ou encore la samba brésilienne.

Sur un support harmonique riche et aéré, servi par des moyens techniques hautement professionnels, les violons, la flûte et le banjo ferment la boucle mélodique soutenue par la douceur des chœurs féminins.

Artiste à la carrière fulgurante marquée par une irruption soudaine sur le devant de la scène, Idir, de son vrai nom Hamid Cheriet, a connu le succès dans les années 1970 avec « A Vava Inouva », une chanson vite devenue tube planétaire, diffusé dans pas moins de 77 pays et traduite dans une vingtaine de langues.

Comptant à son actif une dizaine de CD, Idir, quoique réservé, aime partager son espace d'expression avec d'autres artistes, à l'exemple de Alan Stivell avec qui il a interprété (les Celtes) de l'album « Les Chasseurs de lumière » (1993), Dan Ar Braz, Maxime Le Forestier et Gilles Servat dans « Dentités » (1999), ou encore le slameur Grand Corps Malade dans « La France des couleurs » (2007).

Annonçant une « possible retraite » après quelque quarante ans de carrière, Idir aura réussi le pari, avec son dernier né « Ici et ailleurs », à fédérer autour de lui de grands noms de la chanson française et faire vivre avec eux, une fois de plus, sa langue maternelle.

Racim C.

Cinéma

L'acteur français Alain Delon se prépare à faire un dernier film

L'acteur français Alain Delon a annoncé vendredi, à l'occasion d'une cérémonie en son honneur au Festival international du Film policier de Liège (Belgique), qu'il se préparait à faire un dernier film à 81 ans, a rapporté l'agence belge Belga.

L'acteur a évoqué un tournage à venir à l'automne avec le réalisateur Patrice Leconte.

« Ce sera mon tout dernier film

car, comme un boxeur qui ne veut pas faire le combat de trop, je souhaite ne pas faire le film de trop », a précisé l'acteur, selon Belga. Lui qui n'a pas tourné au cinéma depuis « Astérix aux Jeux olympiques » en 2008, a expliqué qu'il souhaitait arrêter après avoir tourné au théâtre avec sa fille.

« Je venais de réaliser la plus belle chose au monde, jouer avec ma fille et accepter une

tournee, ce que j'avais toujours refusé. Lui donner la réplique dans un rôle où elle domine son propre père fut le plus grand bonheur de ma vie », a-t-il déclaré en prélude à la remise d'un Big Up d'honneur au festival liégeois.

Lors d'un entretien au journal télévisé de la RTBF vendredi soir, Alain Delon a souligné que sa préférence allait au théâtre

« parce qu'il y a le contact avec le public ». Le lauréat du César du meilleur acteur pour « Notre histoire » de Bertrand Blier en 1985 a expliqué à la télévision belge ne pas attacher trop d'importance aux trophées. « Pour qu'un public vous suive 50 ou 60 ans, il faut vraiment qu'il vous aime et qu'il y gagne quelque chose », a-t-il observé.



Coup-franc direct

Le constat amer d'Alcaraz

Par Mahfoud M.

Le nouveau coach national, l'Espagnol Alcaraz et après avoir visionné de nombreux matchs de l'équipe nationale s'est rendu compte d'une tare assez grave dans le groupe. En effet, il a remarqué que les Verts faisaient preuve de beaucoup d'égoïsme et n'avaient pas vraiment une discipline tactique, ni un fond de jeu propre à eux. Ce constat qui reste amer avait pourtant été relevé par de nombreux observateurs de la balle ronde nationale qui ne comprenaient pas par exemple la dernière désignation de l'entraîneur Leekens à la tête de l'EN qui n'a rien pu apporter à la sélection et qui tout au contraire a précipité l'équipe vers le précipice. Les joueurs de la sélection avaient «acquis» de mauvaises habitudes et personne ne s'en inquiétait, au contraire ils avaient été encouragés par l'ancien président de la FAF qui les chouchoutait et ne relevait pas ce genre d'incohérence. Pourtant, il se devait de leur faire comprendre qu'ils se devaient d'être plus rigoureux d'autant plus qu'ils représentaient une nation de football avec un passé prestigieux. Alcaraz aura donc du pain sur la planche pour changer ce genre de mentalité qui n'obéit à aucune logique pour tenter de remettre la sélection sur les rails, lui qui considère que les joueurs devraient se mettre au service du groupe et ne pas donc être aussi individualistes.

M. M.

Goal-ball /classement mondial L'Algérie régresse

LES SÉLECTIONS nationales algériennes de goal-ball (messieurs et dames) occupent respectivement, la 14^e et la 21^e position au classement mondial du mois d'avril, publié, vendredi par l'Association internationale des sports pour mal-voyants (IBSA), et dominé par le Brésil. L'équipe algérienne messieurs, dirigée par l'entraîneur Ould Yahia Djaafar, à l'arrêt depuis les jeux Paralympiques de Rio (septembre 2016), comptabilise 251 492 points. Elle devance les onze autres sélections africaines figurant au classement de l'IBSA. L'Égypte est à la 30^e position (116 775pts), alors que le Maroc et la Tunisie, occupent, respectivement, la 33^e place (74.093pts) et le 60^e rang (12.990pts). La Côte d'Ivoire (42^e), le Mali (47^e), le Rwanda (57^e), le Ghana (59^e), Maurice (61^e), le Bénin (66^e), le Niger (70^e) et le Kenya (76^e) sont les autres pays africains figurant au classement international. Au total, 81 pays figurent au classement messieurs du mois d'avril, dominé par le Brésil 1^{er} avec 675.331

points, devant la Lituanie (671.081 pts) et la Turquie (439.970 pts). En dames, la sélection algérienne entraînée par Mohamed Bettahar est logée à la 21^e position, avec un total de 100.186 points, juste devant l'Égypte (23^e avec 69.759pts), le Maroc (29^e avec 30.371pts) et la Tunisie (38^e). Lancée en mars 2016, l'équipe algérienne avait réussi l'exploit de se qualifier aux jeux Paralympiques de Rio (septembre), grâce à son titre africain remporté en Algérie, quelques mois auparavant. Néanmoins, sa participation au rendez-vous brésilien avait été «un dur apprentissage», puisqu'elle n'a gagné aucun match. Le classement mondial des sélections de goal-ball du mois d'avril a bien servi le Brésil qui a pris la première position avec 560.398 points, devançant la Chine (549.420 pts) et la Turquie (518.304pts). Quarante deux (42) pays ont été classés par l'IBSA dont le prochain tableau sera publié fin mai en cours.

Athlétisme /Championnats du monde 2017

Belferar réussit les minima pour Londres

LE DEMI-FONDISTE algérien Mohamed Amine Belferar a réalisé vendredi à Doha (Qatar) les minima requis pour participer au 800 mètres des Championnats du monde d'Athlétisme, prévus du 5 au 13 août 2017 à Londres (Angleterre). La Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) avait fixé ces minima à 1.45:90, alors que Belferar a réussi 1.45.44 au Meeting «Régional» de Doha, qu'il a remporté devant le Marocain Smâïl Mostafa (1.45:76). Yacine Hathat, le

deuxième algérien engagé dans ce Meeting «Régional» de Doha a raté d'un cheveux ces minima, en terminant sur la troisième marche du podium, en 1.46:05. Belferar et Hathat, demi-finalistes du 800 m aux jeux Olympiques de 2016 à Rio (Brésil), avaient préparé cet événement à Sétif, en compagnie de la sélection nationale du demi-fond, dirigée par le membre du bureau fédéral, Saïd Ahmim. Ils ont rejoint Doha jeudi 4 mai, en compagnie de leur entraîneur Amar Bénida.

Championnat arabe des clubs champions (tirage au sort) Le NAHD dans un groupe compliqué

Le Nasr d'Hussein-Dey est tombé dans un groupe plutôt compliqué après le tirage au sort de la Coupe arabe des clubs qui a été effectué avant-hier soir au Caire (Egypte).

Par Mahfoud M.

En effet, les Sang et Or qui participent à cette compétition après avoir été malheureux finaliste de l'édition dernière de la Coupe d'Algérie jouent cette fois pour la seconde fois de leur histoire après y avoir déjà prit part en 2005 dans son ancienne version. Il faut savoir que l'Union arabe de football (UAFA) a changé la formule qui se jouait en aller-retour et a opté pour un tournoi qui se disputera cette fois-ci en Egypte, entre les deux stades du Caire (le stade internationale du Caire et le stade de l'Académie militaire) et celui d'Alexandrie (Bordj El Arab). La compétition est de retour après trois années d'absence et la dernière édition avait été remportée par le club algérien, l'USM Alger. Pour cette édition, le seul représentant algérien, le NAHD, a hérité d'un groupe difficile, qui est la poule A, avec des adversaires redoutables que sont le Ahly du Caire (Egypte), El Faycali (Jordanie) et El Wihda (Emirats arabes unis). La troupe à Alain Michel aura fort à faire pour se qualifier en demi-finales, sachant que seuls les deux premiers de chaque groupe passe en plus du meilleur troisième de tous les groupes. Le Nasria tâchera de faire mieux que lors de sa dernière participa-



Les Sang et Or dans un groupe relevé

tion où son parcours s'était arrêté en quarts de finale, n'ayant pas pu passer au dernier carré. Il faut savoir que les autres groupes sont plus au moins équilibrés même s'il y a un groupe qui est plus relevé, à savoir, le groupe B qui regroupe le Zamalek (Egypte), le FUS Rabat (Maroc), Nasr(Arabie Saoudite), en plus d'Al Ahd (Liban). De grandes récompenses finan-

cières sont réservés pour les participants à cette édition et le vainqueur devrait empocher une prime allant jusqu'à 2,5 millions de dollars, d'où le grand intérêt qu'accorde les clubs pour la participation à cette compétition qui même si elle n'est pas reconnue par la FIFA suscite un grand engouement chez les formations arabes.

M. M.

Composition des quatre groupes :

Groupe A : Al-Ahly (Egypte), El-Faycali (Jordanie), NA Hussein-Dey (Algérie), Al-Wihda (Emirats arabes unis)
Groupe B : Zamalek (Egypte), FUS Rabat (Maroc), El-Nasr (Arabie Saoudite), Al-Ahd (Liban)
Groupe C : Al-Merreikh (Soudan), Al-Hilal (Arabie Saoudite), Naft Wassat (Irak), ES Tunis (Tunisie)
 Les premiers ainsi que le meilleur deuxième se qualifieront pour les demi-finales.

CAN-2019 (Qualifications) 1^{er} journée

Algérie-Togo officiellement à Tchaker

Le match Algérie-Togo comptant pour la 1^{re} journée (Gr.D) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 se jouera le mardi 13 juin prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida à 22h00, a annoncé vendredi la fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. La décision a été prise par le nouveau sélectionneur national

l'Espagnol Lucas Alcaraz «en concertation avec les responsables de la FAF et les joueurs», précise la même source. Le match amical face à la Guinée qui précède le rendez-vous face aux Eperviers aura lieu également à Blida le mardi 6 juin à partir de 22h00. Lucas Alcaraz (50 ans), signataire d'un contrat de deux ans, a succédé au Belge Georges Leekens, démissionnaire

à l'issue de l'élimination de la sélection algérienne dès le premier tour de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon. Le nouveau président de la FAF Kheireddine Zetchi a assigné à l'ancien entraîneur de Grenade FC (Liga/Espagnole) l'objectif principal de mener les Verts à la CAN-2019 au Cameroun et d'atteindre les demi-finales de l'épreuve.

Prix Marc Vivien Foé

Boudebouz parmi les lauréats

Le meneur de jeu international algérien du Montpellier Hérault Sport Club, Ryad Boudebouz, figure parmi les trois finalistes au titre «Marc Vivien Foé» récompensant chaque année le meilleur joueur africain au Championnat de Ligue 1 fran-

çaise de football, selon la liste dévoilée vendredi soir par les organisateurs. L'ex-Sochalien sera en concurrence avec le milieu de terrain international camerounais du FC Lorient, Benjamin Moukandjo, et l'Ivoirien de l'OGC Nice, Jean Michaël

Seri. Ces trois noms ont été largement plébiscités par un jury fort de 66 votants, alors qu'au départ, ils étaient 13 candidats à essayer de briguer ce titre honorifique, suivant la première liste qui a été dévoilée le 10 avril 2017 par RFI et France 24.

Coupe de l'Emir du Qatar (quart de finale)

Bounedjah s'illustre avec un quadruplé

L'attaquant international algérien d'Al Sadd (Qatar League) Baghdad Bounedjah a réalisé un quadruplé historique à l'occasion du quart de finale de la coupe de l'Emir du Qatar de football contre Al Kharaitiyat (4-1) vendredi à Doha. Le buteur algérien a inscrit les quatre buts dont un

sur penalty lors de la première période de la partie dominée de la tête et des épaules contre un adversaire dépassé par le cours des événements. Les buts de la rencontre ont été marqués par Bounedjah (8', 36', 40' et 45'+4 sp) pour Al Sadd, contre un but de Toursnov (30') pour Al Kharaitiyat. Une grosse perfor-

mance pour l'ancien joueur de l'USM El Harrach qui a été élu "homme du match" alors que son compatriote Hamroun Jugurtha est créditée lui aussi d'une belle prestation. Al Sadd avait remporté la semaine dernière la coupe du Prince grâce aux buts des Algériens Bounedjah et Hamroun.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Akfadou

Un enfant disparu retrouvé

«DISPARU le mercredi 3 mai à 15h au Lac d'Akfadou alors qu'il était en excursion avec son père, le petit enfant de 5 ans répondant aux initiales de T.D. a été retrouvé près du village Imaghassen dans la même commune, à 7 km environ du lieu de sa disparition le même jour à 17h45mn, soit en moins de trois heures», a indiqué, hier, la cellule de communication du groupement de la gendarmerie de la wilaya de Béjaïa. «Des barrages et dispositifs de sécurité ont été aussitôt mis en place par la gendarmerie après une communication téléphonique de la maman

de l'enfant sur le numéro vert 10-55 qui signalait sa disparition», précise la même source. Et d'ajouter : «Les lieux ont été ratissés par les éléments de la gendarmerie issus de la section de sécurité et d'intervention de Sidi-Aïch, ceux de la brigade d'Akfadou et des éléments de la division de Sidi-Aïch avec l'aide du binôme cynophile et des citoyens», ajoute la même source. A noter que le communiqué ne précise pas si l'enfant s'est perdu seul pendant l'excursion ou s'il a été kidnappé.

H. C.

Foire internationale d'Alger

Présence de 34 pays, la Russie invitée d'honneur

LA 50^e ÉDITION de la Foire internationale d'Alger (FIA) ouvrira ses portes demain au Palais des expositions (Pins maritimes) avec la participation de 536 entreprises algériennes et 494 étrangères en provenance de 34 pays, a annoncé, hier, le P-dg de la Société algérienne des foires et des exportations (Safex), Tayeb Zitouni. Placée sous le thème «50 ans au service de l'économie algérienne», cette édition de la FIA se tiendra du 8 au 13 mai en cours, avec la Russie comme invitée d'honneur qui sera représentée par une trentaine d'entreprises, a fait savoir M. Zitouni lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le représentant commercial auprès de l'ambassade de Russie à Alger, Alexey Shaltov.

La superficie globale des stands nationaux et étrangers réservés lors de cette FIA s'étend sur près de 34 000 m² dont 28 784 m² dédiés aux exposants nationaux, soit 85% de la superficie totale. Les 28 pavillons officiels qui abriteront 354 entreprises étrangères sont ceux de l'Afrique du Sud, Allemagne, Belarus, Brésil, Chine, Côte d'Ivoire, Cuba, Egypte, Etats-Unis, France, Hongrie, Indonésie, Irak, Iran, Italie, Japon, Jordanie, Libye, Mali, Palestine, Pologne, Portugal, la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Sénégal, Soudan, Syrie, République tchèque et la Turquie. La participation étrangère à titre individuel regroupera, quant à elle, 30 sociétés sur une superficie de 245 m², provenant de onze pays : Chine, Espagne, Inde, Italie, Jordanie, Liban, Portugal, Sénégal, République tchèque, Thaïlande et Tunisie. Par secteurs, l'espace réservé au partenariat arrive en tête avec 93 exposants, suivi par le secteur de l'agroalimentaire (70 entreprises), l'in-

dustrie énergétique et chimique et pétrochimique (69 entreprises), l'électrique et l'électronique (36 entreprises), les industries manufacturées (28 entreprises) la mécanique, la sidérurgie et la métallurgie (38 entreprises), les services (59 entreprises), les grands travaux du bâtiment (18 entreprises). M. Zitouni a mis l'accent sur la nouvelle dimension de la FIA adoptée depuis 2010 qui se focalise essentiellement sur l'investissement et le renforcement du partenariat avec les entreprises étrangères, au lieu d'un aspect plutôt commercial d'auparavant. Pour sa part, M. Shaltov a indiqué qu'«il existe d'énormes opportunités d'investissements en Algérie que nous espérons exploiter en partenariat "gagnant-gagnant" notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie mécanique, de l'équipement et du tourisme». La participation des entreprises russes qui prendront part à cette 50^e édition vise à donner une impulsion aux échanges bilatéraux et à la coopération économique russo-algérienne, a-t-il avancé. L'édition de la FIA de cette année verra également l'inauguration du musée de cette manifestation économique internationale, conçu pour retracer l'histoire de la FIA à travers essentiellement des expositions photos et d'anciennes affiches de cette manifestation.

Rafik N.

Le FLN et le RND majoritaires aux législatives



Loumis

Djalou@hotmail.com

Lutte contre la spéculation à Boumerdès

Saisie de 234 tonnes de pomme de terre stockée

Des saisies de 234 tonnes de pomme de terre stockée destinée à la consommation et de 15 tonnes de farine ont été effectuées à Boumerdès en avril écoulé, au titre de la lutte contre la spéculation des produits de large consommation, a-t-on appris, hier, auprès de la directrice du commerce de la wilaya.

Par Slim O.

Selon M^{me} Samia Ababssa, ce volume de pomme de terre a été saisi, à l'issue d'opérations de contrôle ayant touché 42 chambres froides des communes de Khemis El Khechna et Corso, à la période indiquée, au moment où les saisies de farine ont été réalisées chez un nombre de commerçants de la wilaya.

Au titre de la lutte contre le commerce informel, la même responsable a, en outre, fait part de 205 interventions réalisées par les brigades spécialisées de sa direction, ayant abouti au constat de plus de 90 infractions.

L'exercice d'une activité commerciale illégale, sans registre du commerce et sans local, figure en tête de liste des infractions relevées, outre l'exercice d'une activité autre que celle portée sur



le registre du commerce, et la non facturation de marchandises d'un coût global de près de 40 millions de DA.

Au volet du contrôle des produits et prestations soumis à des tarifs réglementés, M^{me} Ababssa a signalé près de 420 interventions, ayant abouti au constat d'une cinquantaine d'infractions

principalement liées à la pratique de prix illégaux et la non facturation de marchandises. Par ailleurs, les brigades de contrôle de la qualité et de répression des fraudes des inspections de Corso, Boudouaou et Khemis El Khechna, relevant des zones sous douane de la wilaya, ont interdit l'introduction de 15 produits d'importation sur le territoire de la wilaya pour non-conformité aux normes en vigueur au niveau du marché national.

Des ustensiles de cuisine, habits, chaussures, tapis, pièces de rechange automobile, accessoires de téléphonie mobile, équipements électroménagers, et produits alimentaires divers figurent parmi ces produits refoqués.

H. C.

S. O./APS

Béjaïa

Une bande de malfaiteurs mise hors d'état de nuire

«LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'El-Kseur ont mis fin aux agissements d'une bande de malfaiteurs spécialisée dans les vols et agressions sur la RN 12», a indiqué la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Agissant suite à des plaintes de plusieurs personnes victimes d'agression et de vol sur la route et après investigations, les policiers ont arrêté les trois individus, auteurs des méfaits. Ces derniers sont âgés entre 26 et 40 ans, issus de la commu-

ne d'El-Kseur. «Les enquêteurs ont récupéré les objets volés et la voiture utilisée pour commettre leurs forfaits», ajoute-t-on. Présentés devant le tribunal d'Amizour «pour associations de malfaiteurs, agression et utilisation de véhicule, deux des mis en cause ont écopé de trois ans de prison ferme et le troisième a été condamné à un an de prison ferme et une amende», poursuit la même source.